



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité

Luxembourg, le 15 janvier 2026

Administration communale de Leudelange
5, place des Martyrs
L-3361 Leudelange

N/Réf. : 100314-S1

Objet : Rapport de monitoring (« Herstellungskontrolle ») dans l'intérêt de la construction d'une maison de retraite conformément à la décision 100314-M1 du 8 octobre 2025

Monsieur le Bourgmestre,

Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre demande parvenue en date du **14 janvier 2026**, enregistrée sous la référence **100314-S1**.

Votre demande est dès à présent en cours de traitement. Les dossiers sont traités dans l'ordre de réception et une décision y relative vous parviendra dès que possible.

Pour tout changement quant au fond de la demande, vous êtes libre de prendre contact avec notre service : service.autorisations@anf.etat.lu.

En vertu d'un arrêt de la Cour administrative visant l'information publique concernant les demandes administratives, vous êtes tenu d'afficher la présente sur le site du projet concerné.

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de nos sentiments distingués.

Service autorisations

Courrier établi électroniquement sans signature

Veuillez utiliser la référence **100314-S1** pour toute communication avec nos services.